



Swiss[®] Salary **DOCS**

Update 5060.001

Date: 05.12.2022
Pour plus d'informations: docs.swissalary.ch



Swiss[®]
Salary

Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

copyright 1998 - 2022 Swisssalary Ltd.

Date de la modification: 05.12.2022

Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)
Bernstrasse 28
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77
support@swisssalary.ch
swisssalary.ch

Média social

Youtube
Facebook
Instagram
LinkedIn
Xing
Twitter

Certification

Swissdec

Index

1	QualityRelease 5060.001 User	
1.1	Update 5060.001 Introduction	4
1.2	Rapports	6
1.2.1	Décompte salaire Affichage avec le montant 0	6
1.2.2	Certificat de salaire Salaire brut recalculé	6
1.2.3	Décompte Impôt à la source Commission de perception en cas de changement de tarif	6
1.3	Swissdec 5.0	6
1.3.1	Annoncer salaire ELM Swissdec 5.0	6
1.4	Interfaces	7
1.4.1	Interface ouverte Formatage de cellule et date du document	7
1.5	Impôt à la source	7
1.5.1	Correction de tarif rétroactivité après le départ	7
1.5.2	Correction de tarif rétroactivité selon assujettissement	7
1.5.3	Journées à l'étranger 14ème salaire mensuel	7
1.6	Traitement de salaire	7
1.6.1	Sécurité sociale du personnel Salaire minime AC	7
2	QualityRelease 5060.001 Systemadmin	
2.1	SwissSalary-Homepage Téléchargement d'objets et applications	8
2.2	Charges/Actualiser les mises à jour et Hotfixes	9
2.3	Droits d'accès et autorisations	11

1 QualityRelease 5060.001 | User

1.1 Update 5060.001 | Introduction

Chers clients SwissSalary,
Chers partenaires SwissSalary,

Nous vous présentons le manuel de la QualityRelease 5060.001 de SwissSalary du 02 décembre 2022. Après l'installation de cette QualityRelease, vous serez à jour avec la dernière version de SwissSalary.

Un aperçu des principales modifications a été envoyé avec notre newsletter et vous pouvez le consulter en tout temps sur notre site swissalary.ch dans le magazine.

REMARQUES IMPORTANTES

Condition de base prérequis

Veillez vous assurer qu'au moins la version 5060.000 de SwissSalary est installée avant d'exécuter le processus de mise à jour. Si des modifications spécifiques à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets SwissSalary standard par votre partenaire Dynamics 365, vous devez impérativement contacter votre partenaire Dynamics 365 avant d'installer les objets. Veuillez noter que vous travaillez à tout moment avec la version la plus récente. Nous prenons en charge la version la plus récente et la dernière version immédiate de SwissSalary.

Mise à jour complète avec tous les objets disponibles

Les mises à jour principales sont publiées aux alentours d'avril-mai et d'octobre-novembre, à l'instar du cycle de parution de Microsoft Dynamics 365 Business Central. À chaque nouvelle version, Client devra être redémarré afin d'exécuter le processus d'actualisation de mise à jour. La version actuelle s'affiche sous 'Organisation'.

SwissSalary 365 | Microsoft Dynamics 365 Business Central | Cloud Microsoft SaaS

L'application SwissSalary 365 continue à faire partie intégrante de la version actuelle de Microsoft Dynamics 365 Business Central ainsi que de la toute dernière version de SwissSalary. L'actualisation de l'application s'effectue en quelques clics, directement par le centre d'administration (voir notre tutoriel). La vidéo s'affiche aussi directement dans le centre de rôles, dans les vidéos de produit, à partir de l'édition 5057.000.

❑ **SwissSalary onPrem | Dynamics 365 Business Central**

La mise à jour SwissSalary 5060.000 est disponible pour les versions **Business Central** suivantes (sur site/dans un nuage privé):

- o **Nouveau** Dynamics 365 Business Central 2022 Wave 2 - Version 21 (AL)
- o Dynamics 365 Business Central 2022 Wave 1 - Version 20 (AL)
- o Dynamics 365 Business Central 2021 Wave 2 - Version 19 (AL)

- o Dynamics 365 Business Central Spring' 19 - Version 14 (C/AL)
- o Dynamics 365 Business Central Fall' 18 - Version 13 (C/AL)

La version 19 (AL) 'Dynamics 365 Business Central 2020 Wave 2' n'est plus prise en charge depuis la mise à jour 5061.000!

Veillez actualiser votre solution dès que possible pour passer à la version 20 de Business Central 2022 Wave 1

Pour la version 'Dynamics 365 Business Central 2021 Wave 2 - Version 19 (AL)', aucune mise à jour SwissSalary ne sera publiée à partir de la mise à jour 5061.000 (avril/mai 2023). Veuillez mettre à jour votre solution au moins à Business Central 2022 Wave 1 - Version 20 (AL) pour bénéficier des mises à jour.

Dans SaaS (Public Cloud de Microsoft), nous soutenons toujours la version la plus récente, nous ne publions donc la mise à jour SwissSalary 5060.000 que pour BC 21. Veuillez noter que les Sandboxes existantes doivent également être migrées pour que 5060.000 puisse être installé.

❑ **SwissSalary onPrem | Dynamics NAV**

La mise à jour SwissSalary 5060.000 est disponible pour les versions **Dynamics NAV** (sur site/dans un nuage privé):

- o Dynamics NAV 2018
- o Dynamics NAV 2017

❑ **Clients SwissSalary BAU**

Les clients utilisant la solution SwissSalary BAU reçoivent cette mise à jour exclusivement pour la version 14 (C/AL) de 'Dynamics 365 Business Central Spring' 19. Les versions antérieures ne sont plus prises en charge. La mise à jour SwissSalary 5060.000 est la dernière mise à jour pour la version BC14. Les informations sur les démarches à effectuer ont été envoyées par mail à nos clients qui utilisent la solution SwissSalary BAU.

❑ **Tarifs l'impôt à la source, CP, base de données des banques et rôles d'autorisation par défaut de SwissSalary**

Veillez rester à jour en permanence. SwissSalary publie régulièrement les tarifs et données fixes actualisés dans SwissSalary Store. Actualisez ces données d'un clic via Organisation. Vous pouvez également actualiser les tarifs de l'IS uniquement pour un canton.

❑ **Centre de rôles**

Centre de rôles SwissSalary | RTC Clients à partir de Dynamics NAV 2013 jusqu'à la version 14 (C/AL) de Business Central Spring' 19

SwissSalary offre un centre de rôles clair et intuitif depuis l'introduction de RTC Clients. D'importantes informations à ce sujet sont contenues dans le manuel d'administration du système.

Nous vous souhaitons beaucoup de satisfactions avec la toute nouvelle version SwissSalary et vous remercions de nous avoir soumis vos précieuses suggestions d'amélioration, grâce auxquelles nous avons pu perfectionner pour vous les fonctionnalités.

L'équipe SwissSalary

1.2 Rapports

1.2.1 Décompte salaire | Affichage avec le monant 0

Task #11825 | 5060.001

Depuis la mise à jour 5060.000, les genres de salaire étaient également affichées sur la fiche de salaire lorsqu'elles étaient traitées et que la valeur était 0. Pour les genres de salaire avec taux, un % était affiché sur la fiche de salaire si le nombre était 0. Ceci a été corrigé.

1.2.2 Certificat de salaire | Salaire brut recalculé

Task #11830 | 5060.001

Lors de la génération du certificat de salaire, l'activation de "Recalculer le salaire brut" engendrait des valeurs erronées ou manquantes dans le paragraphe 1 du certificat de salaire. Cette erreur a été corrigée.

1.2.3 Décompte Impôt à la source | Commission de perception en cas de changement de tarif

Task #10757 | 5060.001

Dans les cantons appliquant la méthode de calcul annuel, la commission de perception pour les personnes concernées par un changement de tarif n'était pas correctement prise en compte sur le décompte d'imposition à la source. Ce problème a été résolu.

1.3 Swissdec 5.0

1.3.1 Annoncer salaire ELM | Swissdec 5.0

5060.001

En activant Swissdec 5.0 dans les Données de base salaires après la mise à jour 5060.000, un message d'erreur était généré lors de la déclaration de salaire et la transmission échouait. Nous avons réussi à délivrer le certificat manquant avec la QualityRelease 5060.001. Une fois cette QualityReleases installée, la transmission peut être activée dans les Données de base salaires selon les normes salariales de Swissdec 5.0 et la déclaration de salaire peut alors être réalisée.

1.4 Interfaces

1.4.1 Interface ouverte | Formatage de cellule et date du document

Task #11838 | 5060.001

Lorsqu'un formatage de cellule était défini lors d'une configuration d'interface ouverte (ex. JJ.MM.AAAA pour la date de document), un message d'erreur était généré lors du transfert de données dans le journal Rapport d'activité. Ce problème a été résolu.

1.5 Impôt à la source

1.5.1 Correction de tarif | rétroactivité après le départ

Task #11085 | 5060.001

Le calcul servant à rectifier les tarifs qui sont traités à l'aide de TimeMachine après un départ a été rectifié. Dans les cantons qui appliquent le calcul mensuel, il est possible de corriger un tarif via TimeMachine pour les collaborateurs qui quittent l'entreprise. Dans les cantons qui appliquent le calcul annuel, c'est aussi possible à condition que les collaborateurs n'aient pas quitté ou débuté dans l'entreprise en cours de mois et dans l'année en cours. Ce thème sera développé dans une mise à jour future.

1.5.2 Correction de tarif | rétroactivité selon assujettissement

Task #11664 | 5060.001

Le calcul servant à rectifier les tarifs qui sont traités à l'aide de TimeMachine après qu'un assujettissement à l'impôt à la source ait pris fin a été corrigé.

1.5.3 Journées à l'étranger | 14ème salaire mensuel

Task #11479 | 5060.001

Avec le traitement des jours passés à l'étranger, le salaire soumis à l'impôt à la source peut être réduit. Le calcul de la part du 14ème salaire qui s'imbrique dans le salaire soumis à l'impôt à la source a été ajusté. Le calcul est désormais identique à celui du 13ème salaire.

1.6 Traitement de salaire

1.6.1 Sécurité sociale du personnel | Salaire minime AC

Task #11826 | 5060.001

Dans le personnel 'Sécurité sociales de personnel', la sélection 'Faible revenu accessoire' est disponible pour l'AVS et l'AC. Pour les personnes avec l'attribution 'salaire faible revenu accessoire', une déduction de l'AC a été effectuée par erreur. Ceci même si la franchise de CHF 2'300.00 n'a pas été dépassée dans l'année en cours. Cette situation a été corrigée.

2 QualityRelease 5060.001 | Systemadmin

2.1 SwissSalary-Homepage | Téléchargement d'objets et applications

Je travaille dans le Cloud SaaS de Microsoft Dynamics 365 Business Central (en ligne). Dois-je aussi télécharger et installer les objets sur le site ?

Non.

Sur notre site Web, vous trouverez uniquement les objets et applications pour les versions installées (sur site). Vous pouvez actualiser vos applications directement à l'intérieur de la solution SaaS [actualiser](#).

Nous vérifions les adaptations spécifiques aux clients (ce qu'on appelle les PTE : extensions spécifiques au client) en permanence et avant chaque mise à jour. Elles devraient donc être disponibles comme d'habitude sans aucune action supplémentaire de votre part une fois la mise à jour exécutée. Vous ne devez pas les actualiser.

Comment accédez-vous à la zone client de SwissSalary (exclusivement pour les clients et partenaires SwissSalary onPrem)?

Via <https://swissalary.ch> vous arrivez sur notre site. Cliquez en haut à droite sur Connexion.

Connectez-vous à l'aide des informations de connexion spécifiques à votre entreprise (adresse e-mail). Sélectionnez ensuite la mise à jour NAV (Clients SwissSalary BC/NAV) ou la mise à jour CONSTRUCTION (clients SwissSalary BAU).

Les dernières mises à jour et correctifs à télécharger vous y sont proposés. (SwissSalary onPrem).

Quels autres documents pouvez-vous télécharger ?

Outre la dernière mise à jour, les correctifs logiciels les plus récents (s'ils sont disponibles) sont téléchargés et installés dans SwissSalary. Vous restez ainsi au fait des dernières nouveautés concernant les objets (recommandé).

La bibliothèque des manuels actuels et d'autres informations sur SwissSalary sont actualisées et complétées en permanence, puis publiées via <https://docs.swissalary.ch>.

Nous avons également créé un portail avec des questions les plus fréquemment posées dans Support sur la page [SwissSalary Frequently Asked Questions \(FAQ\)](#) et nous continuons à l'améliorer.

Comment télécharger un fichier depuis Internet ?

Cliquez sur l'icône correspondante et le téléchargement démarre aussitôt (vous trouverez ensuite le fichier sous "Téléchargements"):

Serai-je informé des nouveautés SwissSalary ?

Nous communiquons à travers divers canaux, comme Yammer (SwissSalary Partner Network), le bulletin d'informations, le site Web et via Actualités, dans le centre de rôles.

Avez-vous des questions concernant notre site Web ou le téléchargement ?

Veuillez contacter votre partenaire Dynamics 365, envoyez-nous un message électronique à l'adresse support@swissalary.ch ou appelez notre assistance téléphonique au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous serons ravis de vous conseiller!

2.2 Charges/Actualiser les mises à jour et Hotfixes

Ces éclaircissements valent uniquement pour les clients qui ont installé les versions (sur site).

1. Téléchargez les objets conformément aux descriptions du chapitre précédent.

REMARQUES IMPORTANTES:

Le manuel utilisateur se trouve sous <https://docs.swissalary.ch>.

REMARQUES IMPORTANTES:

Le manuel utilisateur se trouve sous <https://docs.swissalary.ch>.

Assurez-vous que la version de mise à jour B5058.000 (CONSTRUCTION) / N5058.000 (BC/NAV) ou la version la plus récente est installée. Veuillez vérifier la version détenue dans SwissSalary sous RTC Client, puis sous Centre de rôles -> Organisation.

Veuillez vérifier auprès de votre partenaire Dynamics 365 si les ajustements spécifiques au client ont été réalisés. Ils pourraient être perdus si la mise à jour n'a pas été sauvegardée au préalable.

SI UNE VERSION ANTÉRIEURE À B5058.000 / N5058.000 EST INSTALLÉE, INTERROMPEZ L'INSTALLATION ET INFORMEZ-EN VOTRE PARTENAIRE OU CONTACTEZ-NOUS !

ASTUCE :

Nous vous recommandons de sauvegarder vos données avant de procéder à la mise à jour. Cette précaution n'est généralement pas absolument nécessaire, mais peut s'avérer utile pour des raisons de sécurité.

2. Décompressez le fichier d'objet / de l'application avec WinZip.

3. Ouvrez Dynamics 365 Business Central / Microsoft Dynamics NAV et avec Maj+F12, allez dans Object Designer (Extras -> Object Designer).

Vous voyez maintenant tous les objets qui sont disponibles dans votre base de données BC/NAV.

4. Allez dans Fichier -> Importer.

5. Indiquez le chemin d'accès où vous avez enregistré le fichier FOB/de l'application. Le système tente maintenant de charger le fichier.

6. Une information apparaît ensuite sur l'écran. Confirmez IMPÉRATIVEMENT en cliquant sur OK ou sur Non.

REMARQUE:

Ouvrez TOUJOURS la feuille de calcul d'importation !

7. La feuille d'importation s'ouvre.

REMARQUE IMPORTANTE:

Cliquez ici **IMPÉRATIVEMENT** sur REPLACE ALL ! Cliquez ensuite sur OK et le processus de chargement démarrera !

Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), le message suivant apparaît également (veuillez confirmer en sélectionnant "Force") :

Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), une synchronisation est automatiquement requise ; veuillez à toujours confirmer ce message en cliquant sur OUI :

8. Les objets sont maintenant dans votre base de données. Une fois l'installation effectuée, le message final suivant s'affiche:

REMARQUES IMPORTANTES:

Après les avoir chargés, nous recommandons de compiler les objets SwissSalary (F11). Veuillez définir un filtre (7) sur **SwS*** dans la liste de la version (F7) et assurez-vous que "**All**" est sélectionné à gauche. Nous attirons votre attention sur le fait que le service BC/NAV doit si possible être redémarré. Généralement, cette opération ne peut être exécutée que par l'administrateur disposant des autorisations adéquates (à lancer uniquement pendant les périodes creuses, quand aucun utilisateur n'est plus connecté).

IMPORTANT:

Dans l'environnement sur site, nous n'offrons AUCUNE prise en charge pour l'importation des applications. Adressez-vous directement à votre partenaire Dynamics 365.

9. Processus de mise à jour

Après avoir chargé les objets avec succès, revenez au menu principal, dans le Centre de rôles de SwissSalary.

Cliquez sur la rubrique Personnel (fiche du personnel). Le système procède automatiquement à l'actualisation de la mise à jour. L'ouverture du menu principal pour l'actualisation de la mise à jour doit impérativement être exécutée par un collaborateur détenant des droits d'administrateur. Faute de quoi, la mise à jour ne pourra être actualisée. Vous recevrez un message indiquant que le processus a bien été effectué dès que c'est terminé.

Vous trouverez un historique des mises à jour sous Centre de rôles -> Organisation, dans lequel toutes les versions de mise à jour correctement chargées sont recueillies.

Le processus d'actualisation des mises à jour doit impérativement être lancé après chaque mise à jour / Quality Release.

Dans le tableau Excel, vous pouvez voir les objets qui viennent d'être créés ou qui ont été modifiés. Vous trouverez ces objets et ceux qui se trouvent dans la zone d'accès restreint Partenaire sur notre site Web.

Explications concernant les types :

1 = Table

3 = Report

- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page
- 9 = Query

Si vous avez besoin d'éclaircissements, adressez-vous directement à votre partenaire Dynamics 365 ou contactez notre assistance.

2.3 Droits d'accès et autorisations

Description des rôles d'autorisation:

ID de groupe	Nom	Description
SWS-ALL	SwissSalary - All Users	Uniquement les rôles d'utilisateur qui doivent être attribués à chaque utilisateur SwissSalary. Avec la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les clients (contrôle de licence, combien de décomptes salaire ont déjà été effectués dans l'ensemble de la base de données au moment T. <i>Le gestionnaire de salaire ne peut évidemment pas voir les données des clients dont l'accès est limité.</i>
SWS-CONS / SWS INVOICING (SwissSalary CONSTRUCTION uniquement)	SwissSalary - Consortium SwissSalary - Invoicing	Ce rôle est utilisé pour travailler dans le module ARGE. Grâce à ce rôle d'autorisation, les accès complets sont attribués sur les postes ARGE et sur les journaux de comptabilisation ARGE. Ce rôle est destiné aux collaborateurs qui peuvent seulement utiliser ARGE dans la comptabilité salariale.
SWS-EE-EDIT	SwissSalary - Edit Employees	Ce rôle est généralement attribué au gestionnaire de salaire qui doit remplir toutes les fonctions à l'intérieur de la comptabilité salariale. L'utilisateur peut modifier, supprimer, insérer des données dans SwissSalary, mais ne peut cependant pas changer les données salariales de base.
SWS-EE READ	SwissSalary - Read Employees	Identique au rôle SWS-EE EDIT, à l'exception que les données peuvent uniquement être visualisées, mais pas modifiées (<i>droits de lecture uniquement</i>).
SWS-HR EDIT	SwissSalary - HR Edit Employee	Module complémentaire PIS (Système d'information du personnel). Avec ce rôle, les données peuvent être modifiées, supprimées ou insérées dans PIS.
SWS-HR READ	SwissSalary - HR Read Employee	Module complémentaire PIS (Système d'information du personnel). Droits de lecture uniquement.
SWS-HR SETUP	SwissSalary - HR Setup	Module complémentaire PIS (Système d'information du personnel). Avec ce rôle, on peut procéder à des installations dans PIS. Administrateur de salaire RH classique.

<i>SWS-POST (SwissSalary NAV uniquement)</i>	SwissSalary - Posting	Conformément aux directives SOX, le gestionnaire de salaire n'est pas autorisé à 'comptabiliser le salaire'. Ce rôle d'autorisation peut être attribué à un collaborateur dans la COFI qui est exclusivement en charge de la comptabilisation des salaires. IMPORTANT: Ce collaborateur doit bien sûr être déverrouillé dans SwissSalary sous <i>Installation -> Installation -> Utilisateur</i> ou dans la version RTC sous <i>Gestion SwissSalary -> Utilisateur</i> .
<i>SWS-SETUP</i>	SwissSalary - Setup	Rôle d'autorisation classique pour l'administrateur de salaire
<i>SWS-SETUP-LIGHT</i>	SwissSalary - Setup Light	même autorisation que SWS-SETUP, avec la restriction qu'aucune modification ne peut être apportée au Utilisateur SwissSalary
<i>SWS-ST EDIT</i>	SwissSalary - Edit Salary Type	Accès complets pour traiter les types de salaire. Avec ce rôle, on peut créer, modifier et supprimer des types de salaire.
<i>SWS-BUDGET-EDIT</i>	SwissSalary Budget - Edit	Ce rôle est utilisé pour créer des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
<i>SWS-BUDGET-READ</i>	SwissSalary Budget - Read	Ce rôle est utilisé pour lire des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
<i>SWS-BUDGET-SETUP</i>	SwissSalary Budget - Setup	Ce rôle est utilisé pour procéder à des installations dans le module budgétaire SwissSalary. Rôle d'autorisation classique pour les administrateurs de salaire.
<i>SWS-KLE EDIT</i>	SwissSalary KLE - Edit	Avec ce rôle, les cas KLE peuvent être modifiés. Lorsque ce rôle est attribué, le rôle SWS-EE-EDIT ou SWS-EE-READ doit aussi être attribué.

Les rôles d'autorisation modifiés doivent être ajustés dans SwissSalary après chaque mise à jour et pré-mise à jour (*nouveaux accès aux tableaux etc.*)

NOTE IMPORTANTE:

- Si vous avez procédé à des ajustements individuels dans les rôles d'autorisation "SWS*" par défaut, n'oubliez pas que ceux-ci seront écrasés par le chargement automatique des rôles "par défaut".
- Ajoutez impérativement ces nouveaux tableaux aux rôles d'autorisation appropriés avant de redéverrouiller le système pour les utilisateurs !

Le processus de chargement des rôles par défaut peut être démarré via *Centre de rôles-> Organisation*. Vous pouvez installer d'un clic "toutes les mises à jour de la boutique".

Pour les rôles spécifiques aux clients, sélectionnez pour le fichier ZIP le chemin d'accès approprié dans l'onglet *Options* et pour *Direction*, sélectionnez *Importer*. Cliquez ensuite sur *OK*, les rôles utilisateur par défaut seront ajustés dans SwissSalary.

Si vous avez effectué des modifications dans nos rôles d'utilisateur par défaut ou souhaitez réaliser des modifications manuelles, allez dans *Extras -> Sécurité -> Rôles*. Cliquez sur le rôle approprié et ajoutez les nouveaux tableaux sous *Rôles -> Droits d'accès*. Vous trouverez cette installation dans *RTC Client sous Départements -> Gestion -> Gestion des TI -> Généralités -> Ensemble des autorisations*. Si vous avez des questions concernant ces installations, veuillez contacter le partenaire en charge.

Les tableaux suivants viennent d'être créés et doivent être ajoutés aux rôles correspondants (*au cas où ils seraient déjà utilisés et pour les entreprises qui ne travaillent pas avec les autorisations par défaut*):

Update Version	Table No.	Lösung	Table Name

Centre de rôles SwissSalary

Chaque module BC/NAV a son propre centre de rôles. SwissSalary a développé la Page 3009252 SwS Payroll Role Center à cet effet. Au niveau des salaires, nous vous recommandons de travailler avec ce centre de rôles. Vous pouvez en outre importer le centre de rôles (le fichier XML se trouve avec les objets de mise à jour).